

SOMMAIRE

Page 1

La multitude des 2 200.
La Normandie en batterie.

Page 2

Eolien, le nouveau débat public.
Brèves.

Page 3

L'écho des municipales.
Les orientations de Bertrand Bellanger.

Page 4

Le CHU de Caen.
Les investissements.

La Normandie en batterie.

"La vallée de la Seine pourrait accueillir la grande usine franco-allemande de fabrication de batteries électriques ; l'Europe doit préserver son indépendance, face à la Chine."

- C'est ce qu'on entendait, le 30 avril dernier à Rouen, lors du lancement des "Territoires d'industrie" de Normandie. Un beau projet.

- Mais depuis les choses ont changé. Bruno Le Maire a annoncé que l'usine pilote sera bientôt construite en Nouvelle-Aquitaine tandis que la deuxième usine, la plus grande avec 1 500 à 2 000 salariés, sera installée en Allemagne à l'horizon 2024.

Bye, bye, la vallée de la Seine.

Les Normands ne renoncent pas...

Ce jeudi 14 novembre, la Métropole Rouen Normandie, France Chimie Normandie et l'UIMM Rouen/Dieppe ont officiellement lancé la création d'une filière batterie dans la région. Le projet est soutenu par l'État et la Région.

- L'objectif est de créer un écosystème favorable pour répondre aux demandes des constructeurs automobiles, en se servant des atouts industriels de l'Axe Seine comme point d'appui, afin de préserver l'indépendance de la filière automobile française et européenne.

La multitude des 2 200...

• Des chômeurs, des emplois.

Fin septembre, la Normandie comptait 159 000 demandeurs d'emploi de catégorie A, un chiffre en baisse de 4,4% sur an. Toutes catégories confondues, 277 000 Normands ont un problème d'emploi, beaucoup aimeraient se former pour trouver une solution.

Et pendant ce temps-là, de nombreux chefs d'entreprise se plaignent de ne pas trouver chaussure à leur pied.

• "J'en ai marre !"

L'objectif de David Margueritte, le vice-président "Formation" de la Région est d'adapter la carte des formations aux besoins des entreprises, en fonction de la situation des différents territoires, pour en finir avec ces offres d'emploi qui ne trouvent pas preneurs, faute de compétences adaptées.

- Depuis deux ans, la Région multiplie les initiatives pour rapprocher l'offre et la demande. On l'a encore vu le 11 septembre dernier lors de l'inauguration, avec l'État et l'intercommunalité, de la nouvelle antenne du Pôle formation UIMM à Vire-Normandie ; on va le voir, le 1^{er} janvier prochain, avec le lancement de l'agence régionale de l'orientation.

Rappel : "J'en ai marre de ces entreprises qui n'arrivent pas à recruter, disait il y a quelques mois Hervé Morin, j'en ai marre de ces demandeurs d'emploi qui restent sur le carreau."

• "Une formation, un emploi"

David Margueritte, qui va gérer un budget total de 840 M€ sur la mandature, insiste beaucoup sur le dispositif "Une formation, un emploi".

- Concrètement, en accord avec les futurs employeurs, la Région finance la formation de demandeurs d'emploi, sans limites de niveau, pendant au moins 140 h. Elle assure aussi la rémunération des stagiaires sous certaines conditions. En contrepartie, les employeurs s'engagent à embaucher les stagiaires qu'elle a formés pour une période de 6 mois au minimum.

Mon commentaire : on fait ici du sur-mesure, le succès du dispositif dépend bien sûr de la qualité de la formation dispensée, en fonction de la demande.

• Un marché de 400 M€.

Les organismes de formation sont nombreux en Normandie : environ 2 200. Les 2/3 sont situés en Seine-Maritime et dans l'Eure, les 3 autres départements sont beaucoup moins bien lotis.

- 96% de ces organismes sont privés, la plupart sont à but lucratif, leur chiffre d'affaires global s'élevait à 400 M€ en 2017 (dernier chiffre connu) : la formation professionnelle est un marché important.

À noter : cette année-là, 738 000 stagiaires ont été accueillis, 105 000 étaient des demandeurs d'emploi : 14%, est-ce suffisant ?

L'accueil d'une "giga-factory" est toujours envisagé, "la Normandie est tout à fait en capacité d'accueillir un tel projet, le territoire est au barycentre des constructeurs automobiles du grand nord-ouest de la France.

Les atouts de la région ?

Sur le papier, ils sont nombreux.

- Des entreprises performantes déjà présentes sur toute la chaîne de valeurs "batterie", de la construction des moteurs électriques à l'électronique embarquée, en passant par la fabrication de bornes de recharge.
- Des centres de formations et de recherche de qualité tournés vers l'électromobilité : universités, INSA, ESIGELEC, CESI.
- Un foncier industriel disponible et bien desservi par les réseaux maritime, ferroviaire, et autoroutier.
- Cinq plates-formes industrielles capables d'accueillir les entreprises : Rouen, Le Havre, Port-Jérôme, Pitres et Gaillon.

La liste est longue.

Aujourd'hui, les pièces du puzzle sont dissociées, il convient donc de les emboîter, on estime à 10 000 le nombre d'emplois que la filière pourrait créer. Sur le papier, c'est intéressant.

La mise en musique de la filière ?

Début 2020, la Région va organiser à Rouen un congrès sur la filière des batteries pour véhicules électriques en Normandie.

- "Ce congrès sera l'occasion de favoriser les rencontres entre entreprises, laboratoires normands et partenaires français et européens", explique Hervé Morin ; sera-t-il un acte fondateur ? Il faut l'espérer.
- De fait, la Région est la collectivité la mieux placée pour faciliter la structuration d'une nouvelle filière. Avec Normandie Énergies ou encore Normandie AéroEspace, elle a fait la preuve de sa capacité à mettre en ligne des acteurs différents au service d'une ambition commune et sa politique de contractualisation triennale avec les filières est un bon stimulant.

Commentaire : l'exercice est difficile, pour rassembler les grands fauves autour du point d'eau, il faut un objectif commun, un leader pour donner le tempo, une équipe pour avancer. L'idée est bonne. Tout reste à faire.

• Quel professionnalisme ?

On doit aussi se poser la question du professionnalisme de ces acteurs, quand on sait que la moitié réalise un chiffre d'affaires de moins de 15 000 € par an et que le nombre de formateurs individuels s'accroît rapidement.

- Ajoutons que 15 à 20% des intervenants perdent chaque année leur "agrément formation", faute d'avoir rempli leurs obligations administratives ou pédagogiques, c'est beaucoup !

Une étude de la DIRECCTE Normandie permet aussi de classer les formations en fonction du nombre de stagiaires présents et en fonction du nombre d'heures stagiaires dispensées. Que constate-t-on ?

En fonction du nombre de stagiaires, le palmarès est le suivant :

- "Sécurité police et surveillance" : 144 000 stagiaires en 2017.

- "Santé" : 65 500.

- "Transport, manutention, magasinage" : 44 500.

En fonction des heures stagiaire :

- "Santé" : 4 836 000 heures.

- "Formations générales" : 2 800 000.

- "Développement des capacités d'orientation, d'insertion ou de réinsertion sociales et professionnelles" : 2 100 000.

On le voit, les formations techniques ou industrielles n'apparaissent pas dans le haut du tableau. Par exemple, seuls 9 000 stagiaires ont été formés en "électricité, électronique". C'est peu. Cette discrétion est d'autant plus étonnante que l'absence de compétences est souvent dénoncée par les représentants des grandes filières, sur les "Territoires d'Industrie", notamment.

Résultat, on a l'impression que l'offre de formation portée par la multitude des 2200 reste encore déconnectée des besoins (souvent mal exprimés, c'est vrai) des acteurs économiques, notamment industriels. La question de l'évaluation doit être posée ; en Normandie, de nombreux demandeurs d'emploi attendent.

Un quatrième parc dans la Manche ?

Eolien en mer, le nouveau débat public est ouvert.

Le 15 novembre, le débat public pour la construction d'un quatrième parc éolien dans la Manche a été officiellement lancé. Il s'achèvera le 15 mai. Le projet est important : 83 éoliennes, d'une puissance totale de 1 GW, sur une surface de 300 km², pour un investissement supérieur à 3 Md€.

Et pendant ce temps-là...

• ADEN Formations, le 3 en 1 des CCI.

Pour faire des économies, les CCI d'Alençon, de Caen et du Havre viennent de fusionner leurs services de formation. Baptisé ADEN Formations, le nouvel ensemble est présidé par Marc Bénard. Il est riche de 480 collaborateurs, répartis sur 10 sites, et formera environ 12 000 stagiaires par an. Son chiffre d'affaires est évalué à 20 M€.

Commentaire : un bel outil. Dommage que les autres CCI restent à l'écart.

• Positif : la semaine "école-entreprise"

Sur le thème "Les entreprises et les innovations sociales", Éric Garnier (Rectorat-DAFPIC) et Pierre-Jean Leduc (MEDEF) ouvre aujourd'hui la semaine "école-entreprise". Objectif : la découverte des métiers, "en situation".

• Petit Caux : le "BtoB" du nucléaire

À la demande des centrales EDF de Penly et de Paluel, la CCI Normandie organise un BtoB du nucléaire ce mardi 19 novembre à Petit-Caux (76). 70 entreprises régionales sont attendues à ce rendez-vous d'affaires.

Cet événement vise à mettre en relation des entreprises sous-traitantes locales avec une vingtaine d'entreprises nationales déjà sélectionnées par EDF pour participer au programme de maintenance industrielle des années à venir.

L'écho des municipales.

• Évreux, le retour de Guy Lefrand.

Le ciel s'éclaircit un peu pour Guy Lefrand. Il y a quelques mois, il était fragilisé par les divisions de sa majorité et par des relations difficiles avec Sébastien Lecornu, notamment à propos des gilets jaunes. À l'époque, on pouvait douter de son avenir.

- Aujourd'hui, les choses ont changé. D'abord parce que les chances de Timour Veyri, son adversaire socialiste, sont réduites, ensuite parce que Guillaume Rouger, le candidat officiel de LREM, ne fait pas l'unanimité... chez ses propres amis.

- La preuve, Sébastien Lecornu a choisi de ne pas choisir entre Guy Lefrand et Guillaume Rouger, il attendra les résultats du premier tour pour faire pencher la balance, une position surprenante.

Commentaire : en réalité, Sébastien Lecornu est pragmatique, il pense que Guy Lefrand est le mieux placé pour se succéder à lui-même et qu'une paix des braves est envisageable avec lui, s'il met un peu d'eau dans son vin. Tout de même.

• Bernay : l'arrivée d'un nouveau.

À Bernay (27) qui remplacera Jean-Hugues Bonamy qui ne se représentera pas ?

- Un nouveau venu peut faire la différence : Ulrich Schlumberger, chef d'entreprise, propriétaire du château de Valailles, désormais très présent sur le terrain.

- Son atout ? Il incarne le renouveau dans une ville marquée, depuis plusieurs années, par des dissensions municipales à répétition.

- Il vient de recevoir le soutien de LREM.

Commentaire : pour les observateurs, sa victoire serait aussi une bonne chose pour relancer "Bernay Terre de Normandie", l'intercommunalité des "5 B" (Bernay, Brionne, Beaumont, Broglie, Beaumesnil) qui souffre de la mauvaise entente de son président, Jean-Claude Rousselin, et de Jean-Hugues Bonamy, le maire de Bernay.

• Les Andelys : Duché 2.

Proche de Sébastien Lecornu, représentant d'une droite sociale, Frédéric Duché, le maire sortant, repart en campagne.

Mais il va devoir compter avec le RN, très présent dans sa ville. Danger.

- Ce projet s'inscrit dans le cadre de la nouvelle politique énergétique de la France qui prévoit 32% d'énergie renouvelable à l'horizon 2030. En théorie, tout le monde est d'accord. Mais quand il s'agit de construire un parc éolien offshore, les recours sont nombreux, les retards importants ; on l'a vu à Fécamp et Courseulles, 10 ans après aucune éolienne ne fonctionne ; on le voit encore au Tréport : le dossier est clivant.

- C'est pour cette raison que Jean-Pierre Tiffon, le président de la Commission particulière du débat public (CPDP), a décidé de changer de méthode. Dès cet été, il a demandé aux Normands de définir eux-mêmes les questions qu'ils souhaitent poser, un peu moins de 600 ont répondu. "C'est la première fois que le public aura à débattre de la localisation et des caractéristiques de l'appel d'offres et du projet..." se félicite-t-il. Chantal Jouanno, la présidente de la Commission nationale, le confirme : "la procédure est inédite, c'est une première nationale..."

• Le débat va se déployer en 3 étapes.

- Une phase de partage des connaissances du 15 novembre au 8 février avec 6 grands rendez-vous, de Cherbourg (c'était le 16 novembre) à Rouen (le 8 février), en passant par Fécamp, Dieppe, Le Havre et Caen.

- Une phase de réflexion et de co-construction de scénarios du 8 février au 28 mars : quelles sont les localisations possibles du parc, les caractéristiques des éoliennes et de l'appel d'offres ?

- Et une phase de débat "cartes sur table" des scénarios générés, et des cartes créées par le public, du 28 mars au 15 mai.

Voir le site : <https://eolmernormandie.debatpublic.fr>

• Attention, risque de confusion.

Dans un communiqué, la société EMDT (Maud Harribey) qui s'occupe du projet du Tréport, s'inquiète des risques de confusion : "le débat public qui s'ouvre ne porte pas sur les projets de parc éolien déjà attribués, dont celui du Tréport." Rappelons que le parc du Tréport a fait l'objet d'un débat public en 2015, d'une enquête publique en 2018 et qu'il a obtenu toutes les autorisations administratives en février dernier.

Mon commentaire : Les équipes d'EMDT préparent actuellement la phase de construction du parc pour un début d'exploitation à partir de 2023. Cette étape passe notamment par l'identification et l'accompagnement des potentiels sous-traitants régionaux qui seraient susceptibles d'intervenir durant la phase de construction.

Et pendant ce temps-là...

• Les orientations de Bertrand Bellanger.

Le nouveau président du CD.76 présentera les orientations budgétaires de sa collectivité pour 2020, le 22 novembre. 3 grands axes.

- La maîtrise des dépenses de fonctionnement conformément aux engagements du contrat financier signé avec l'État le 27 juin 2018.

- Une augmentation de 20 M€ des dépenses de solidarité ; elles s'élèveront ainsi à 830 M€.

- Une progression des dépenses d'investissements à hauteur de 230 M€ contre 190 en 2019. Les crédits serviront principalement à la rénovation des établissements scolaires, des routes départementales et du patrimoine immobilier de la collectivité.

À noter : une part importante sera également affectée aux subventions aux communes et intercommunalités pour soutenir la construction et la rénovation de leurs propres équipements.

• Près de 10% des Maisons France Services.

Edouard Philippe vient de présenter la liste des 460 premières Maisons France Services. La Normandie est bien servie avec 42 maisons : 13 dans le Calvados, 11 en Seine-Maritime, 8 dans la Manche, 7 dans l'Eure, 3 dans l'Orne.

Lubrizol doit redémarrer .

Question : un mois et demi après l'incendie de Lubrizol, l'industrie normande va-t-elle entrer dans une ère glaciaire ? "Bien sûr que non, répond Jean-Luc Léger, le président du CESER, il faut avancer."

- Pour lui, dès que les conditions de sécurité seront réunies, que les contrôles et la transparence nécessaires auront été mis en place, Lubrizol doit redémarrer afin d'éviter que ses clients ne se tournent vers d'autres fournisseurs.

Commentaire : si c'était le cas, le risque économique et social deviendrait alors majeur, et une nouvelle crise se ferait jour. "Le scénario d'arrêt définitif de l'activité de Lubrizol mettrait en péril plusieurs milliers d'emplois directs et indirects."

Rouen Normandy Invest.

Yann Ghafourzadeh est le nouveau président de RNI, l'agence d'attractivité de Rouen. Il succède à Jean-Louis Louvel, démissionnaire.

- L'une de ses premières missions sera de gérer "l'après-Lubrizol".

À savoir : Yann Ghafourzadeh est directeur délégué d'Aptar France (Le Vaudreuil, 27), une SAS spécialisée dans la fabrication d'emballages.



Vous voulez vous abonner ?

C'est très simple, contactez :

Béatrice Tierce au 02 32 49 26 44

beatrice.tierce@wanadoo.fr

14, chem. de l'Argillière - 27910 Les Hogues

Abt : 260 € TTC/an pour 44 n° (TVA 2,1%)

La CHRONIQUE de Normandie

Récits des hauts faits, projets, humeurs et ambitions des responsables de la Région

Lettre hebdomadaire éditée par :

Chroniques et Actions

14, rue de l'Argillière, 27910 Les Hogues
Tél. 02 32 49 33 21 - 06 11 10 81 22

N° CPPAP : 1008 | 88511 - ISSN 2117-9743

Impression : Chroniques et Actions

Directeur de la publication :

Bertrand Tierce

Rédacteur en chef :

Bertrand Tierce

Abonnement : 260 € TTC/an pour 44 n°
(TVA 2,1%)

Chroniques et Actions

SAS au capital de 8 000 Euros
SIRET : 488 406 752 00011 • RCS Evreux

Que dit la CRC ?

CHU de Caen : attention aux futurs dérapages !

Contrairement à son précédent rapport qui dénonçait, fin 2011, la forte dégradation budgétaire du CHU de Caen (le déficit était alors de 118 M€), la Chambre régionale des comptes (CRC) constate cette année que l'horizon s'est dégagé et que les finances de l'établissement se sont redressées "avec des résultats comptables désormais excédentaires associés à un fonds de roulement et une trésorerie redevenus positifs".

Ce redressement s'explique de deux façons :

- Par le versement de 110 M€ d'aides exceptionnelles de l'État sur la période 2012 à 2017, un véritable plan de sauvetage.

- Et par les réorganisations prévues par le Contrat de retour à l'équilibre financier, négocié avec l'ARS, des réorganisations qui se sont traduites par une meilleure maîtrise des dépenses et une hausse continue de l'activité.

• Mais là n'est pas le plus important.

Dans les années à venir, le CHU sera confronté à un autre grand défi.

- Il va devoir conduire son projet de reconstruction hospitalière, décidé en novembre 2016, en tenant les délais avec une ouverture prévue en 2026 et en respectant l'enveloppe budgétaire d'environ 500 M€. En effet, en dépit de l'octroi de 350 M€ d'aides en fonctionnement et en investissement, l'équilibre de l'opération dans sa durée reste fragile et soumis à des risques et aléas. L'hôpital devra donc faire preuve d'une grande vigilance dans le suivi de cette opération pour identifier à temps tout dérapage financier et le corriger, le cas échéant. Pas facile.

- Sans compter que le CHU devra lancer les études relatives aux travaux de déconstruction de la tour qui sera désaffectée après la mise en service des nouveaux locaux. Ce chantier présente des difficultés techniques au regard du volume du bâtiment à démolir et un enjeu financier majeur puisqu'un coût d'environ 120 M€ ressort des premières estimations.

Commentaire : "pour toutes ces raisons, disent les magistrats de la Chambre régionale des comptes, il est impératif que l'établissement arrête une stratégie financière et qu'il inscrive les crédits liés à cette opération dans le plan global de financement pluriannuel dès lors que la maîtrise d'ouvrage de cette opération lui sera effectivement confiée."

Et pendant ce temps-là...

• LM Wind Power monte en puissance.

À Cherbourg, l'usine de pâles d'éoliennes de LM Wind Power (groupe GE) monte en puissance rapidement. Elle va fournir la société Dogger Bank Offshore Wind Farm pour son futur parc au large des côtes anglaises (l'un des plus grands du monde) et le groupe danois Orsted pour les futurs parcs de Skipjack au large du Maryland et d'Ocean Wind au large des côtes du New Jersey aux USA. Soit au total, plus de 400 éoliennes Haliade X.

LM Wind Power prévoit de recruter à Cherbourg.

• Isigny-Sainte-Mère recrute pour l'U3.

150 postes sont à pourvoir d'ici 15 mois. La coopérative Isigny-Sainte-Mère (14) recrute notamment pour faire fonctionner l'U3, la troisième unité de production de poudre de lait infantile dont la construction devrait se terminer fin 2020. La coopérative emploie 1 100 personnes.

• Les hydroliennes du Raz-Blanchard.

Les concessions des fermes pilotes du Raz Blanchard vont être transférées à Normandie Hydroliennes, société détenue à 70% par SIMEC et à 30% par Normandie-Participations. À terme, Normandie Hydrolienne va alimenter l'île anglo-normande d'Aurigny.